

**L'EGALITE PROFESSIONNELLE DANS LES ENTREPRISES :
 QUELLE ACTUALITE, QUELS ENJEUX ?**

Journée d'information-sensibilisation ISST/DRIETS d'Ile-de-France

Responsables :

Jean-Michel DENIS,
 Professeur de sociologie, Université Paris 1 – ISST/IDHES
Cécile GUILLAUME,
 Reader in Organisation studies, Surrey Business School
Sophie POCHIC
 Directrice de recherche CNRS, Centre Maurice Halbwachs

Jeudi 14 avril 2022	
9 h	Café d'accueil
9 h 30	<p>Ouverture de la journée Jean-Michel DENIS Représentant.e de la DRIETS</p> <p>L'égalité professionnelle est-elle négociable ? Au-delà de leur conformité, s'interroger sur la qualité et la sélectivité des actions envisagées</p> <p>Sophie POCHIC, Sociologue, Directrice de recherche CNRS, Centre Maurice Halbwachs</p>
12 h 30	Déjeuner - Buffet
14 h 15	<p>Les thèmes liés à l'égalité professionnelle en entreprise – Difficultés et avancées - Atelier réflexif</p>
15 h 30	<p>La parentalité dans la négociation collective en France : un enjeu managérial plutôt que syndical ?</p> <p>Cécile GUILLAUME Sociologue, Reader in Organisation studies, Surrey Business School</p>

PUBLIC :

Le stage s'adresse à des inspecteurs.trices et contrôleur.e.s du travail d'Ile-de-France.

La journée se déroule en présentiel dans les locaux de l'I.S.S.T. situé au 16 Boulevard Carnot, 92340 Bourg-la-Reine. RER B, station Bourg-la-Reine.

Quelques places de parking disponibles sur le site à réserver en amont.

OBJECTIFS :

La journée sera consacrée à la question de l'égalité professionnelle dans les entreprises. Il s'agit d'un thème sur lequel les inspecteurs.trices et contrôleur.e.s du travail exercent leur activité de veille à travers le respect de l'index de l'égalité professionnelle et l'obligation de négociation sur le sujet. Mais au-delà de cette « égalité négociée » où en est-on aujourd'hui par rapport à ce thème sur le plan de son contenu et de son appropriation par les acteurs ? Ce thème reste-t-il largement formel ou se traduit-il par des avancées concrètes dans les entreprises ? Ces avancées sont-elles quantifiables et objectivables et que penser de la solidité des diagnostics chiffrés réalisés sur ce dernier ? Quelle(s) signification(s) et interprétation(s) les acteurs donnent-ils à ce terme d'égalité professionnelle et s'entendent-ils sur une conception fédérative ou partagée ? Surtout, quelle importance et quelle priorité lui donnent les acteurs, employeurs comme organisations représentatives, et avec quelle traduction en termes d'engagement et de domaines d'action ?

PROGRAMME :

La journée d'information-sensibilisation se déroulera le jeudi 14 avril 2022, dans les locaux de l'Institut des sciences sociales du travail, à Bourg-la-Reine (salle Marcel David d'une capacité de 80 personnes). Elle débutera à 9 heures 30 et se terminera à 17 heures 30.

- Matinée :

Introduction et présentation de la journée par Jean-Michel Denis, Professeur de sociologie et Directeur de l'ISST.

Intervention : « L'égalité professionnelle est-elle négociable ? Au-delà de leur conformité, s'interroger sur la qualité et la sélectivité des actions envisagées » par Sophie POCHIC, Sociologue, Directrice de recherche CNRS, Centre Maurice Halbwachs, CNRS, EHESS, ENS

Résumé : La thématique de l'égalité professionnelle a été relancée depuis 2012, sous la pression de sanctions financières, et s'est imposée dans des PME ou dans des secteurs d'emplois où elle était jusque-là inexistante. Mais au-delà de leur conformité légale, quelle est la qualité et la sélectivité de ces textes au regard de la situation des femmes dans ces entreprises ? Comment sont utilisés les chiffres dans la mise en

visibilité des inégalités et dans la justification des actions envisagées ? Et surtout, quels effets concrets produisent ces engagements sur le papier ? Quels sont les acteurs identifiés comme responsables de la mise en œuvre et les cibles prioritaires des mesures concrètes ? Fondée sur une étude réalisée pour la DARES et le Ministère du travail entre 2014 et 2017, avant la transformation de l'architecture de la négociation d'entreprise et l'obligation de transparence via l'index Pénicaut, cette intervention ouvre une réflexion sur des sujets d'actualité comme les tensions entre syndicats et directions autour du chiffrage des inégalités ou les facteurs favorables à une « égalité négociée ».

- **L'après-midi :**

Atelier réflexif : Les thèmes liés à l'égalité professionnelle en entreprise

L'objectif est de proposer aux stagiaires une réflexion collective autour de leur intervention sur l'égalité professionnelle dans les entreprises, les difficultés que les inspecteurs.trices rencontrent et les réalisations dont ils sont les spectateurs ou qu'ils recommandent.

Intervention : « La parentalité dans la négociation collective en France : un enjeu managérial plutôt que syndical ? » par Cécile GUILLAUME, Sociologue, Reader in Organisation studies, Surrey Business School

Résumé : La thématique de la parentalité et de la « conciliation » vie professionnelle-vie privée s'est renforcée depuis les années 2000 dans le secteur privé en France, à la fois par la négociation collective (sur l'égalité professionnelle, la qualité de vie au travail - QVT, le télétravail et le droit à la déconnexion), mais également par des « *soft tools* » de type labels, guides ou chartes. L'allongement du congé paternité voté en 2020 pour une application en juillet 2021 est un indice supplémentaire de l'évolution des normes et représentations associées à la parentalité, notamment en direction des pères. Les syndicats considèrent-ils toujours ce thème comme peu stratégique ? Qu'en est-il des directions des ressources humaines ? Le contexte économique, social, démographique de l'entreprise modifie-t-il leur appréhension du sujet et les dispositifs proposés aux salarié·e·s ? Et enfin, la situation de pandémie depuis mars 2020 (développement du télétravail, restructurations économiques) a-t-elle fait de cet enjeu une priorité ou au contraire une question secondaire ?

FIN DE LA SESSION : 17 h 30